

Référentiels	ISO 50001 : 2018		
S	6.5		

Problème posé

Comment réviser la Situation énergétique de référence ?

Réponse

L'ISO 50001 prévoit que :

Les situations énergétiques de référence doivent être révisées dans l'un ou plusieurs des cas suivants :

- a) les indicateurs de performance énergétique ne reflètent plus la performance énergétique de l'organisme ;
- b) des modifications importantes ont été apportées aux facteurs statiques ;
- c) une méthode prédéterminée le prévoit.

Pour rappel : La note 1 précise l'article concernant la définition de la situation énergétique de référence : « Une situation énergétique de référence est basée sur des données provenant d'une période spécifiée et/ou de conditions spécifiées, définies par l'organisme »

La SER est utilisée pour la comparaison de la performance énergétique et par conséquent pour démontrer l'amélioration de la performance énergétique. Il est par conséquent nécessaire de définir précisément la ou les SER.

Pour rappel les IPE (Indicateurs de Performance énergétique) sont définies à la suite de l'identification des UES : au moins un IPE pour chaque UES. Cet IPE sera accompagné de sa SER.

La SER permet de présenter la valeur de l'IPE de référence sur une période définie (Période de référence) dans une situation précise avec des facteurs pertinents définis (facteurs ayant une incidence significative). Un modèle de SER est alors élaboré.

Dès qu'un paramètre du modèle évolue de manière significative, la SER doit être révisée. La significativité de l'évolution est à définir par l'entreprise.

Les causes de l'évolution des paramètres du modèle de SER sont liées aux modifications des installations, de la production, de l'organisation etc. ...

Ex de circonstances pouvant nécessiter une révision de la SER :

- Évolution du type d'énergie (Ex : passage du fioul au gaz),
- Changement du modèle de production ou évolution du MIX produit,
- Période de référence modifiée (Ex : Travaux sur 6 mois : période réduite à 6 mois de production),
- Changement d'un exploitant ou de l'organisation,
- Évolution de facteurs statiques (nouvelle isolation, changement de moteur ou de matériel)
- Changement de réglementation imposant une nouvelle SER ou méthode de calcul...

Une révision périodique systématique peut également être prévue par l'entreprise.

La norme NF ISO 50006 : Systèmes de management de l'énergie — Mesurage de la performance énergétique à l'aide des performances énergétiques de référence (PER) et d'indicateurs de performance énergétique (IPÉ) — Principes généraux et lignes directrices donne des éléments supplémentaires.

Il est souvent confondu une année de référence avec des situations de référence. Il faut bien comprendre que chaque Ipé est comparé avec sa SER et donc qu'il peut y avoir des SER sur différentes années ou mois ou autre période (saison). Ces SER doivent inclure les facteurs pertinents retenus comme pour les Ipé pour avoir des comparaisons fiables.

Comme le précise l'ISO 50006, des SER et des SER futures peuvent être trouvées dans le cas où des modifications sont attendues pour s'assurer de l'atteinte des objectifs liés à ces modifications.

Exemple construction d'une nouvelle chaudière : on aura la nécessité de vérifier que la SER a bien été mise à jour et que la SER future puisse permettre la comparaison avec la performance attendue (SER future) et la performance mesurée (Ipé).

La SER peut aussi prendre en compte la dégradation dans le temps d'un équipement (usure) pour calculer la performance future dégradée.

Mot(s) clé(s) : Situation énergétique de référence, révision

Date de création : 8/03/2016

Date de modification : 31/01/2025